

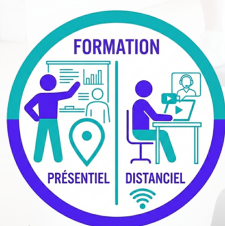
CQP ALS

ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF

OPTION AGÉE

Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression

Spécialisation STEP fondamentale



VOLUME HORAIRE TOTAL :
262,5 HEURES

- 5h de positionnement
- 2h de classe virtuelle de lancement
- 119h de regroupement en présentiel
- 40h de formation en distanciel
- 80h d'alternance
- 2,5h de certifications
- 7h de formation STEP en présentiel
- 2h de formation STEP en distanciel
- 5h de classe virtuelle STEP



EFFECTIF :

20 STAGIAIRES



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.



CALENDRIER DE LA FORMATION

- **Positionnement** : le 04/09/2026
- **Classe virtuelle de lancement** : le 18/09/2026
- **Présentiel** : du 13/10/2026 au 12/03/2027
- **Certifications** : du 19 au 21/04/2027
- **Rattrapages** : du 10 au 11/05/2027
- **STEP Présentiel** : le 06/04/2027
- **STEP Distanciel** : du 06/04/2027 au 07/07/2027
- **STEP Classe virtuelle** : du 28/04/2027 au 07/07/2027



MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscriptions : le 21/08/2026

En fonction du nombre de places disponibles.



LIEU DE LA FORMATION

Résidence Internationale de Paris

44 Rue Louis Lumière, 75020 Paris

DESCRIPF DE LA FORMATION

Le **CQP ALS – option AGEE (Activités Gymniques d’Entretien et d’Expression)** constitue un premier niveau de qualification professionnelle dans les filières des activités physiques pour tous et des activités gymniques de la forme. Il permet d’exercer des fonctions d’animation et d’encadrement sportif, principalement en cours collectifs, auprès de tout type de public, en autonomie dans le face-à-face pédagogique.

Le titulaire du CQP ALS **conçoit et anime des activités physiques** et sportives d’initiation et de découverte, **adaptées aux capacités de chacun**. Son action s’inscrit dans une démarche de **prévention, de santé, de bien-être** et de maintien de la forme, avec une approche éducative et ludique favorisant l’expression individuelle, le respect et la convivialité.

Relevant du cadre réglementé des activités physiques et sportives, l’exercice de la fonction d’« Animateur de Loisir Sportif » nécessite une déclaration préalable auprès du Préfet du département d’exercice (art. R212-85 du Code du Sport), renouvelable tous les cinq ans. Une carte professionnelle est alors délivrée, précisant les conditions d’encadrement en autonomie liées à l’option choisie, sous réserve de satisfaire aux obligations légales en vigueur

La **spécialisation Step fondamental** vous permet de concevoir des séances dynamiques et motivantes, centrées sur l’endurance et la coordination. Activité chorégraphiée, rythmée et accessible, le Step sollicite le système cardio-respiratoire dans le respect des principes du Sport Santé, le tout dans une ambiance musicale entraînante.

PUBLIC

- Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l’encadrement et de l’animation des activités physiques et sportives **et qui souhaitent se perfectionner dans l’activité du STEP**

PRÉ-REQUIS

- Être âgé d’au minimum 18 ans à la date d’entrée en formation.
- Être titulaire de l’**AFPS** (Attestation de Formation au Premier Secours) ou du **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l’animation de moins d’un an à la date d’entrée en Positionnement.
- Appréciation du **niveau de pratique minimal** requis à partir des expériences et de la réalisation d’un test technique spécifique à l’option du CQP ALS.
- Avoir un **tuteur qualifié** pour les périodes d’alternance en structure.
- En complément, vous devrez impérativement fournir une « **attestation de stagiaire en formation** » délivrée à partir du site **EAPS** : <https://eaps.sports.gouv.fr>.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation au CQP ALS s’articule autour de compétences à acquérir, définies par le référentiel du métier d’animateur. Elle est constituée de 3 blocs de compétences.

Bloc 2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine de l’AGEE.

Bloc 4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d’animation et d’encadrement physique et sportif.

Bloc 5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

L’option : « Activités Gymniques d’Entretien et d’Expression » (AGEE) est centrée autour de **4 intentions éducatives** : techniques cardio; renforcement musculaire; techniques douces, activités d’expression

La **spécialisation en STEP fondamental** vous permettra :

- Maîtriser les **fondamentaux techniques et pédagogiques du Step** afin de garantir sécurité, efficacité et dynamisme en séance.
- S’approprier **des chorégraphies clés en main** et comprendre leur logique de construction pour les reproduire et les faire évoluer.
- **Structurer des séquences simples**, progressives et accessibles, dans le respect des principes de l’activité Step.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Les compétences transversales attendues dans le cadre du CQP ALS AGEE sont :

Participation à la vie de la structure :

- Accueillir les publics.
- Participer au fonctionnement de la structure.
- Prendre en compte la structure dans son environnement local.

Conception d'un projet d'animation :

- Prendre en compte le projet de la structure.
- Prendre en compte les caractéristiques des publics et de l'environnement.
- Prendre en compte les obligations légales et les règles de sécurité.
- Maîtriser les gestes et techniques nécessaires à la conduite de l'activité.

Réalisation d'un projet d'animation :

- Réaliser une action d'animation.
- Maîtriser les outils et techniques de l'activité.
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.

Les attendues dans le cadre de la spécialisation en STEP fondamental sont :

- Logique interne et technique de l'activité Step
- Répertoire de mouvements.
- Combinaison de mouvements et démarches pédagogiques.
- Créativité et expression.
- Exemple de combinaison de mouvements.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Ressources pédagogiques disponibles en distanciel.
- Classe virtuelle et suivi en E-tutorat.
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences métiers de l'animateur sportif.
- Mise en situation d'animation progressive tout au long du processus de formation.
- Animation de séances et de séquences pédagogiques avec feedbacks.
- Évaluation des compétences et des connaissances via des activités en présentiel (étude de cas, travaux en sous groupes) et des quiz.
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et aux attentes des apprenants.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Séverine BEUVE

Directrice de
Formation
FFEPGV



Frédérique BARRÉ

Conseiller en Formation
FFEPGV



Nicolas AYROLE

MODALITÉS DE VALIDATION

- Feuilles de présence.
- Fiche d'émargement.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Évaluation formative :
 - Quiz / questionnaires.
 - Situations interactives (auto-évaluation).
 - Mises en situation pédagogique

MODALITÉS DE CERTIFICATION

• Pour accéder à la certification :

- Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation
- Avoir réalisé les 80h d'alternance
- Envoi des dossiers de certification dans les délais

• Modalités de certification :

- **Réalisation de deux dossiers et de trois soutenances .**
- Préparation, réalisation d'une séance d'animation et entretien.

• **Diplôme remis** : Diplôme professionnel délivré par la Branche Sport et attestation de formation sous réserve de validation du CQP.

LES + DE CETTE FORMATION

- Un diplôme professionnel associant les compétences pédagogiques et techniques de l'animation physique et sportive.
- Un environnement de travail sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM/TOM).
- Une équipe pédagogique composée de formateurs certifiés nationalement ou experts dans les domaines pédagogiques.
- Un accompagnement par les tuteurs entreprise lors des phases d'alternance en milieu professionnel.
- Une spécialisation dès la fin de la formation grâce à la formation STEP
- Un accès aux formations filières FFEPGV et/ou un certificat d'état (BPJEPS)

CALENDRIER DE LA FORMATION

Positionnement (5h)

Le vendredi
4 septembre 2026

Classe virtuelle de lancement (2h)

Le vendredi
18 septembre 2026

Certifications (2,5h)

Validation des 3 blocs de compétences :

Entre le lundi **19** et le
vendredi **23 avril 2027**

Rattrapage

Du lundi **10** au mardi
11 mai 2027

(si blocs de compétences
non validés)

Présentiel (119h)

Module 1 : du mardi
13 au vendredi
16 octobre 2026

Module 2 : du mercredi
18 au vendredi
20 novembre 2026

Module 3 : du mardi
15 au vendredi
18 décembre 2026

Module 4 : du mercredi
27 au vendredi
29 janvier 2027

Module 5 : du mercredi
10 au vendredi
12 mars 2027

Alternance (80h)

Mise en situation
pratique entre chaque
module dans la
structure de votre
choix

Entre le lundi
19 octobre 2026 et le
vendredi **12 mars 2027**

(NB : obligation de
voir les 4 intentions
éducatives)

Distanciel (40h)

Un temps de E-learning
et une classe virtuelle (2h)
entre chaque module en
présentiel

CV 2 : le mercredi
04 novembre 2026

CV 3 : le vendredi
04 décembre 2026

CV 4 : le vendredi
08 janvier 2027

CV 5 : le vendredi
26 février 2027

CV 6 : le vendredi
26 mars 2027

STEP Présentiel (7h)

Le mardi
6 avril 2027

STEP Distanciel (2h)

Du mardi **6 avril 2026**
au mardi
7 juillet 2027

CV STEP (5h30)

CV 1 : le mardi
28 avril 2027 (30 min)

CV 2 : le mardi
19 mai 2027 (30 min)

CV 3 : le mardi
2 juin 2027 (30 min)

CV 4 : le mardi
23 juin 2027 (30 min)

CV 5 : le mardi
7 juillet 2027 (3h)

TARIF FINANCEUR

Frais de dossier : 32 €

Frais de positionnement : 95€

Frais de la formation : 3 503 €

Possibilité de faire financer votre formation par votre
employeur, un «**OPCO**» ou via votre **Compte Personnel de
Formation** (CPF)

TARIF AUTO FINANCEMENT

Frais de dossier : 32 €

Frais de positionnement : 75 €

Frais de la formation : sur demande de devis

Possibilité de financer votre formation par **pôle emploi** ou de
mettre en place un **échancier de paiement**.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

09 52 48 56 26 – formation@coregepgv-sport.fr

NB : Seuls les dossiers complets au format PDF seront pris en compte.